

## Pas de M1 droit notarial mais un M2 dans ma fac

Par **pommederainette**, le **18/09/2010** à **21:07**

Bonjour.

Je ne suis qu'en L2, mais je m'oriente vers le notariat, or, dans ma fac, il y a bien le M2 droit notarial, mais pas le M1!

Ma question est donc, faut il obligatoirement faire un M1 droit notarial pour faire le M2? Ou un M1 en droit privé suffit il?

Ne me dites pas que je devrai changer de fac! !css not found or type unknown

Par **Yann**, le **19/09/2010** à **07:58**

Il faut voir quels sont les prérequis pour ce M2. Si toutes les matières exigées apparaissent dans le M1 de ta fac pas la peine de partir pour revenir un an après. Ca m'étonnerait beaucoup que ce soit le cas.

Par **pommederainette**, le **19/09/2010** à **19:51**

Ouf tu me rassure! Comme prérequis il est noté "Disposer d'un niveau Bac +4 (M1 Droit)" sans plus d'explications.

Merci de ta réponse.